

Communiqué de presse du 3 novembre 2014

La formation indépendante, une peau de chagrin ?

Le gouvernement, via l'organisme de gestion du développement professionnel continu (OGDPC), a décidé de réduire drastiquement le nombre de journées de formation médicale conventionnée indemnisées pour les généralistes : de 8 journées annuelles, on est passé à 4 et, aujourd'hui, à 2 !

C'est une rupture du contrat conventionnel entre l'Assurance maladie et les médecins.

C'est nier l'importance de la formation professionnelle des médecins, pourtant obligatoire.

C'est laisser le champ libre à la déformation pratiquée par les lobbies pharmaceutiques.

Le SMG revendique :

- 1) la pérennité d'un financement public de la formation médicale continue, quel que soit le statut des médecins, libéraux ou salariés.
- 2) la suppression de l'OGDPC, comportant trop de dysfonctionnements, pointés par l'Inspection générale des affaires sociales (1), et son remplacement par une structure non bureaucratique, indépendante et démocratique.
- 3) l'interdiction du financement de la formation médicale continue par l'industrie pharmaceutique ; l'interdiction à toute personne ayant des liens d'intérêts avec l'industrie pharmaceutique de siéger dans les « commissions scientifiques indépendantes » (CSI) chargées de valider les programmes de formation médicale continue.

Seule une formation indépendante et organisée démocratiquement, répondant aux besoins de santé de la population, est à même de garantir la qualité des soins et la prise en compte des inégalités de santé dans leur ensemble.

Pour le SMG,
Patrick Dubreil 06 32 70 92 37

(1) http://www.igas.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_2013-126R_controle_OGDPC.pdf